

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 18 décembre 2019 à 16 heures, heure normale de l'est.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Diane Turcotte
Siège #3 - Jocelyn Couillard
Siège #4 - Jacques Morin
Siège #5 - Réjean Couture

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Hélène Bélanger

Absence motivée

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant, Hervé Dancause.

Sonia Bisson, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire suppléant déclare la séance ouverte.

CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 11 décembre 2019 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de la séance extraordinaire, le maire suppléant déclare la séance ouverte.

223-12-19

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jacques Morin, appuyé par Jocelyn Couillard et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté tel que lu.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Démission du maire, Eddy Morin

3.2 - Nomination du maire suppléant

3.3 - Changement de signataire pour les chèques et AccèsD

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Démission du maire, Eddy Morin

Sonia Bisson, directrice générale secrétaire-trésorière dépose au Conseil municipal l'avis de vacance. Le maire de Saint-Marcel, Eddy Morin a remis sa démission.

M. Morin a remis une lettre le 3 décembre 2019 à la directrice générale secrétaire-trésorière, Sonia Bisson, mentionnant que sa démission est effective à cette date.

224-12-19

3.2 - Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Jocelyn Couillard, appuyé par Diane Turcotte et résolu unanimement:

QUE M. Hervé Dancause soit nommé maire suppléant.

ADOPTÉE

225-12-19

3.3 - Changement de signataire pour les chèques et AccèsD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel désire modifier le représentant et la signature au poste de maire pour la gestion du compte à l'institution financière Desjardins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Diane Turcotte, appuyé par Réjean Couture et résolu à l'unanimité par les membres présents de ce conseil;

QUE pour la gestion du compte à l'institution financière Desjardins, le nouveau signataire, Hervé Dancause, maire suppléant soit le représentant de la municipalité de Saint-Marcel autorisé à signer tous les effets bancaires conjointement avec la directrice générale, Sonia Bisson;

QUE M. Dancause puisse avoir une autorisation chez Desjardins pour l'utilisation d'AccèsD.

ADOPTÉE

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question du public.

226-12-19

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jocelyn Couillard, et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Fermeture à 16.15 heures

Hervé Dancause
Maire suppléant
trésorière

Sonia Bisson
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

